

# MENSUEL DE L'EMPLOI DE FRANCHE-COMTÉ

[VOIR DÉFINITIONS EN PAGES 8 ET 9]

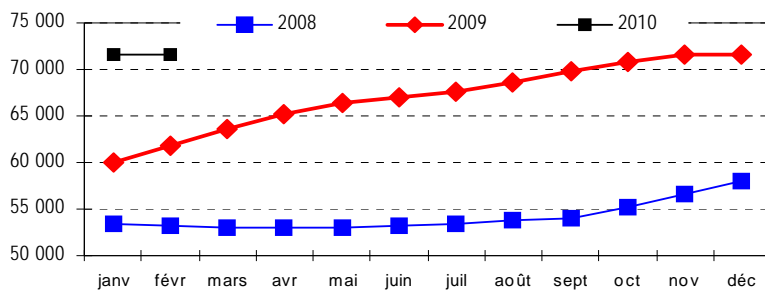
## Demands d'emploi en fin de mois de catégorie A et A, B, C

Catégorie		Fév. 2009	Janv. 2010	Fév. 2010	Evolution en %	
					sur 1 mois	sur 1 an
Catégorie A	Données brutes	46.694	52.506	<b>51.527</b>	-	+ 10,4
	Données CVS	44.959	49.815	<b>49.485</b>	- 0,7	+ 10,1
Catégories A, B, C	Données brutes	62.779	73.153	<b>72.788</b>	-	+ 15,9
	Données CVS	61.801	71.620	<b>71.526</b>	- 0,1	+ 15,7

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DIRECCTE de Franche-Comté - Dares

## Evolution des demandes d'emploi en fin de mois

Catégories A, B, C en Franche-Comté (données CVS)



## Taux de chômage CVS (taux provisoires) \*

Zones d'emploi	4ème trim. 2008	1er trim. 2009	2ème trim. 2009	3ème trim. 2009	4ème trim. 2009
Vesoul	6,8	7,7	8,5	8,3	8,8
Lure-Luxeuil	9,4	10,6	11,2	10,4	11,0
Belfort	8,6	9,8	10,4	10,1	10,8
Gray	6,9	8,1	8,8	8,0	8,8
Montbéliard	9,8	11,7	12,4	12,2	12,4
Dole	7,3	8,3	8,9	8,9	9,4
Besançon	7,6	8,6	9,0	8,9	9,5
Morteau	4,8	6,1	7,9	8,5	10,1
Revermont	5,7	7,0	7,3	7,2	7,8
Pontarlier	5,5	6,5	7,4	7,7	8,3
Lons-le-Saunier	6,0	6,9	7,1	7,0	7,6
Champagnole	6,4	7,3	8,0	7,9	8,0
Saint Claude	8,3	9,9	10,7	10,3	11,2
<b>Franche Comté</b>	<b>7,8</b>	<b>9,0</b>	<b>9,6</b>	<b>9,4</b>	<b>10,0</b>
Doubs	7,9	9,3	9,9	9,9	10,4
Jura	6,9	8,0	8,5	8,3	8,9
Haute Saône	7,8	8,9	9,6	9,1	9,7
Ter. de Belfort	8,6	9,8	10,4	10,1	10,8
<b>France métrop.</b>	<b>7,8</b>	<b>8,6</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>	<b>9,6</b>

Source : INSEE

nd = non disponible

\*Taux corrigés des variations saisonnières calculés en moyenne sur le trimestre.

## SITUATION DE L'EMPLOI

Comme au niveau national, le système productif franc-comtois bénéficie depuis quelques mois d'une reprise de l'activité. L'amélioration de la situation économique reste cependant relative et interdit toute visibilité à long terme en raison de la disparition progressive des mesures de soutien sectorielles.

Cette situation commence à avoir un impact positif sur l'évolution du nombre des demandeurs d'emploi. L'intérim continue de bénéficier de la reprise d'activité de l'industrie automobile et se stabilise autour de 10 000 travailleurs intérimaires sous contrat. Le chômage partiel est moins fréquent que l'an dernier. Avec environ 1 750 000 heures autorisées au 1<sup>er</sup> trimestre 2010, le chômage partiel baisse de près de 53% sur un an, mais reste important dans le Jura.

Après une accalmie au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, le taux de chômage progresse à nouveau fin 2009. Il s'élève à 10% de la population active au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 (soit +2,2 point sur un an). Le taux régional dépasse désormais le taux national de 0,4 point. Cinq zones d'emploi enregistrent des taux supérieurs à la moyenne régionale. Il s'agit des zones de Montbéliard (12,4%), Saint-Claude (11,2%), Lure-Luxeuil (11,0%), Belfort et Morteau.

Avec plus de 3 600 offres d'emploi collectées en février 2010, le nombre d'offres enregistrées par Pôle emploi progresse de 32% sur un an. Le cumul des offres collectées sur les 12 derniers mois reste cependant en retrait sur un an (-15%).

Fin février 2010, 71 526 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) sont inscrits en Franche-Comté à Pôle emploi (soit -0,1% sur 1 mois et +15,7% sur un an en données CVS). Parmi eux, 49 485 n'ont pas d'emploi (catégorie A), nombre en baisse de 0,7% sur un mois.

# SITUATION DE L'EMPLOI

STOCK, FLUX EN ENTREE

ET

FLUX EN SORTIE

## Demandes d'emploi en fin de mois de catégories A et A, B, C selon le sexe et la tranche d'âge (données CVS)

févr-10	Franche-Comté			
	Catég. A	Evolution en % sur un mois	Catég. A, B, C	Evolution en % sur un mois
Hommes	26 408	- 0,6	35 630	- 0,3
Femmes	23 077	- 0,7	35 896	0,0
moins de 25 ans	8 514	- 3,0	11 912	- 2,1
de 25 à 49 ans	31 996	- 0,6	46 890	+ 0,1
50 ans et +	8 975	+ 1,3	12 724	+ 1,1

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DIRECCTE de Franche-Comté - Dares

## Demandes d'emploi en fin de mois de catégories A, B, C (données brutes)

Février 2010

Zones d'emploi et départements	Nombre total	Evolution sur 1 an (%)	Éléments de structure (en pourcentage)				
			Femmes	1er emploi tous âges	Ancienneté sup. à 1 an	Moins de 25 ans	50 ans et plus
Vesoul	4 124	+ 15,0	50,6	3,1	33,4	19,0	17,8
Lure-Luxeuil	5 527	+ 10,2	50,9	2,8	42,0	17,1	20,8
Belfort	9 833	+ 17,6	48,0	3,9	36,1	16,0	17,6
Gray	2 028	+ 13,4	51,8	2,3	32,5	17,8	17,9
Montbéliard	14 643	+ 12,7	47,6	2,8	38,7	15,1	17,8
Dole	4 544	+ 11,1	51,9	3,8	36,7	18,2	17,6
Besançon	16 220	+ 14,0	47,8	2,6	35,9	14,7	16,9
Morteau	2 825	+ 72,4	53,1	1,9	25,2	15,4	18,9
Revermont	1 232	+ 11,1	48,5	2,6	36,9	15,9	20,9
Pontarlier	3 008	+ 32,0	50,8	1,9	28,4	14,4	20,6
Lons-le-Saunier	4 142	+ 13,7	51,7	2,0	30,1	15,9	19,9
Champagnole	1 045	+ 15,1	53,6	2,1	31,3	14,4	22,4
Saint Claude	3 468	+ 15,4	47,4	2,4	37,0	12,7	19,5
Non réparti	149	n.s.					
<b>Franche-Comté</b>	<b>72 788</b>	<b>+ 15,9</b>	<b>49,2</b>	<b>2,8</b>	<b>35,7</b>	<b>15,7</b>	<b>18,3</b>
Doubs	34 439	+ 18,1	48,2	2,6	35,6	14,9	17,6
Jura	14 466	+ 13,2	50,6	2,7	34,5	15,8	19,3
Haute Saône	14 050	+ 12,5	51,0	2,8	37,0	17,5	19,2
Terr. de Belfort	9 833	+ 17,6	48,0	3,9	36,1	16,0	17,6
<b>France</b>	<b>3 959 110</b>	<b>+ 14,3</b>	<b>49,3</b>	<b>nd</b>	<b>33,9</b>	<b>15,6</b>	<b>17,8</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

n.s. = non significatif

## Demandes d'emplois enregistrées

Fév. 2010

Catégories A, B, C motifs d'inscription	Cumul des 12 derniers mois	Évolution sur un an (%)
licenciement économique	4 645	+ 38,8
autres licenciements	8 391	- 24,2
démissions	2 850	- 33,0
fin de contrat	20 175	- 9,5
fin de mission	7 957	- 46,2
première entrée	6 437	+ 33,6
reprise d'activité	8 368	+ 26,3
autres cas	43 671	+ 52,9
PAP ant + Fin Conv	838	+ 72,1
<b>Total catégories A, B, C</b>	<b>103 332</b>	<b>+ 7,3</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

[Données brutes]

## Demandes d'emplois sorties

Fév. 2010

Catégories A+B+C motifs de sortie	cumul des 12 derniers mois	évolution sur un an (%)
reprise d'emploi	19 745	+ 1,3
entrées en stage	7 893	- 1,2
absence d'actualisation	38 213	+ 20,7
arrêt de recherche	7 760	- 14,9
/arrêt maladie	4 169	+ 1,6
/retraite	109	- 3,5
/dispense	1 748	- 25,6
/autres arrêts	1 734	- 32,2
changements d'ALE	2 801	+ 33,6
radiation administrative	7 015	- 17,1
autres cas	8 919	+ 12,8
<b>total</b>	<b>92 346</b>	<b>+ 6,5</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

[Données brutes]

## LES OFFRES D'EMPLOI

### ET LES INDICATEURS DE CONJONCTURE

## Offres d'emploi enregistrées

Février 2010

	cumul des 12 derniers mois (Nbre)	évolution sur un an (%)
Ensemble des offres d'emploi enregistrées	43 926	- 15,3
dont emplois durables (contrats d'une durée supérieure à 6 mois)	16 488	- 19,2

Source : Pôle emploi - Ministères en charge de l'emploi

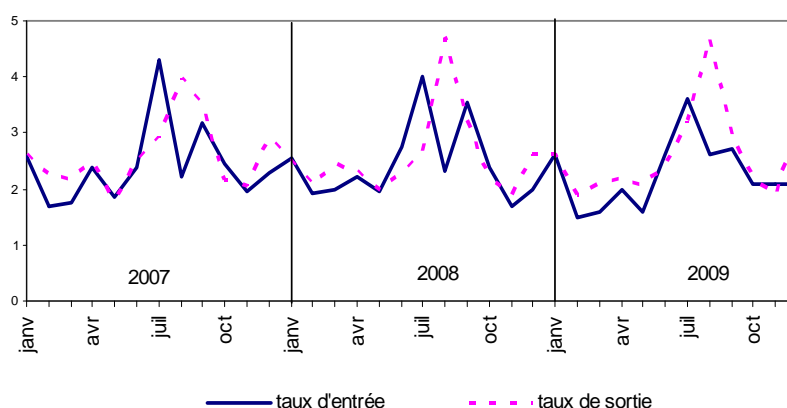
[Données brutes]

## Variation de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus

	octobre 2008	octobre 2009	novembre 2008	novembre 2009	décembre 2008	décembre 2009
Doubs	+ 0,1	- 0,2	- 0,2	+ 0,5	- 0,9	- 1,3
Jura	+ 0,4	+ 0,3	- 0,4	- 0,4	- 0,2	- 0,6
Haute Saône	+ 0,3	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	- 0,2	- 0,4
Territoire de Belfort	+ 0,5	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	- 0,4	- 1,5
<b>Franche-Comté</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 1,1</b>
Industrie	- 0,1	- 0,2	- 0,3	- 0,1	- 1,1	- 1,3
Construction	0,0	- 0,8	- 0,3	- 0,1	- 1,1	- 1,2
Tertiaire	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,8	+ 0,2	- 0,7

Source : Ministères en charge de l'emploi - INSEE

## Taux d'entrée et de sortie dans les établissements de 50 salariés et plus



Source : Ministères en charge de l'emploi - INSEE

Taux d'entrée : nombre d'entrées dans les établissements francs-comtois rapporté à leurs effectifs en début de mois

Taux de sortie : nombre de sorties des établissements francs-comtois rapporté à leurs effectifs en début de mois

## Travail intérimaire (données provisoires)

	Nombre de contrats conclus par les agences		
	nov 2008	oct 2009	nov 2009
Doubs	12 142	12 422	<b>13 542</b>
Jura	4 089	3 867	<b>4 460</b>
Haute Saône	2 909	3 517	<b>3 563</b>
Ter. de Belfort	2 411	2 370	<b>3 075</b>
<b>Franche Comté</b>	<b>21 551</b>	<b>22 176</b>	<b>24 640</b>

Source : Pôle emploi

## Chômage partiel (données provisoires)

Nb d'établissements concernés		Nb de salariés touchés		Nb d'heures autorisées	
févr 2009	févr 2010	févr 2009	févr 2010	févr 2009	févr 2010
115	<b>54</b>	18 929	<b>5 989</b>	967 698	<b>280 974</b>
44	<b>27</b>	2 044	<b>593</b>	191 110	<b>79 186</b>
39	<b>31</b>	1 109	<b>1 477</b>	122 739	<b>150 678</b>
37	<b>14</b>	1 541	<b>250</b>	160 168	<b>24 192</b>
235	<b>126</b>	23 623	<b>8 309</b>	1 441 715	<b>535 030</b>

ns : non significatif, nd : non disponible

Source : DIRECCTE / U.T.

Note : Les heures de chômage partiel autorisées figurant dans le tableau sont susceptibles d'être en totalité ou en partie consommées dans les prochains mois (par exemple dans le cadre du chômage partiel de longue durée).

# EMPLOI

## Effectifs salariés et évolution du secteur concurrentiel, hors agriculture \* (source : Pôle Emploi)

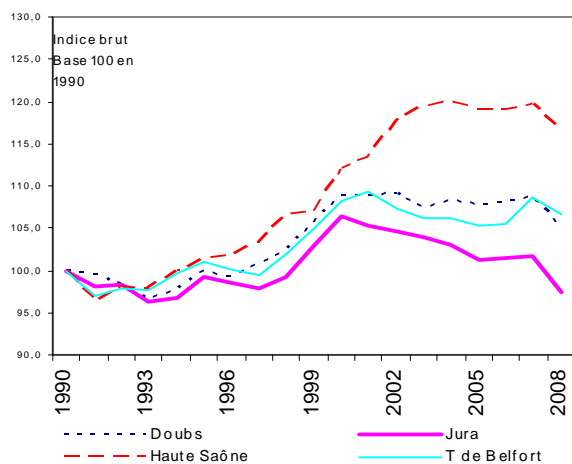
\* mais y compris des établissements comme l'ONF dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.

		Emploi 30-sept-09	3e Trim. 2008 %	4e Trim. 2008 %	1e Trim. 2009 %	2e Trim. 2009 %	3e Trim. 2009 %
<b>Doubs</b>	Industrie	42 925	- 0,2	-1,0	- 0,6	-3,1	- 2,4
	Construction	11 105	- 0,5	- 1,4	+ 0,7	- 0,9	- 2,7
	Tertiaire	78 345	- 0,2	- 2,8	- 1,5	+ 0,3	+ 0,6
	<b>Total</b>	<b>132 375</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 2,1</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 0,7</b>
<b>Jura</b>	Industrie	20 967	- 0,9	- 1,3	- 2,2	- 0,4	- 1,0
	Construction	5 781	- 2,6	- 1,6	+ 0,0	+ 0,5	- 2,1
	Tertiaire	30 249	- 0,6	- 1,9	- 0,6	- 0,6	- 1,0
	<b>Total</b>	<b>56 997</b>	<b>- 0,9</b>	<b>- 1,7</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 1,1</b>
<b>Haute-Saône</b>	Industrie	15 771	- 0,7	- 0,6	- 1,3	- 2,8	- 1,7
	Construction	4 635	+ 0,5	- 0,5	+ 0,7	- 0,7	- 0,4
	Tertiaire	28 757	- 0,9	- 1,9	- 2,2	+ 3,6	+ 0,7
	<b>Total</b>	<b>49 163</b>	<b>- 0,7</b>	<b>- 1,3</b>	<b>- 1,6</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>- 0,2</b>
<b>Territoire de Belfort</b>	Industrie	10 170	+ 0,3	- 1,0	- 2,1	- 1,7	- 1,9
	Construction	2 623	+ 0,3	+ 0,5	+ 1,5	- 2,2	- 1,1
	Tertiaire	22 607	- 1,0	- 2,4	+ 0,4	- 0,5	+ 0,1
	<b>Total</b>	<b>35 400</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 1,8</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 0,6</b>
<b>Franche-Comté</b>	Industrie	89 833	- 0,4	- 1,0	- 1,3	- 2,3	- 1,9
	Construction	24 144	- 0,7	- 1,1	+ 0,6	- 0,7	- 2,0
	Tertiaire	159 958	- 0,5	- 2,4	- 1,2	+ 0,6	+ 0,2
	<b>Total</b>	<b>273 935</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 1,8</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,7</b>

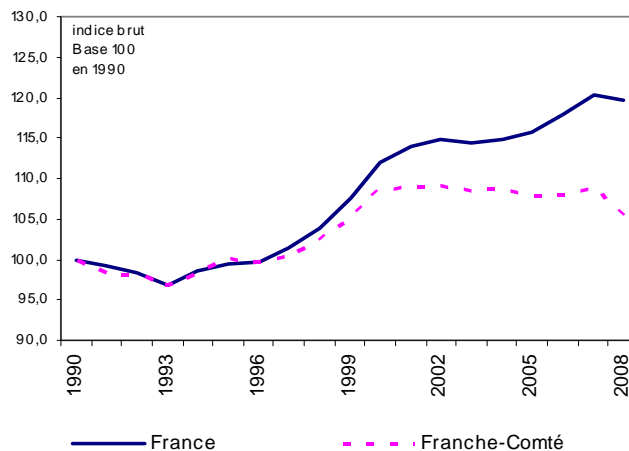
Source : Pôle emploi - Données CVS provisoires, champ : établissements de 1salarié et plus

Note : Les salariés en mission d'intérim sont comptabilisés dans le secteur tertiaire.

### Evolution de l'emploi salarié par département



### Effectif salarié en France et en Franche-Comté



1/ Apprentissage : total du secteur privé y/c Agriculture et Transport (source DDTEFP)

2/ et 3/ Source DDTEFP

4/ CUI-CIE et CUI-CAE: Source Pôle Emploi-Missions Locales- ASP (traitement : DGEFP, mission contrôle de gestion).

Le Contrat unique d'insertion (CUI), modifiant le fonctionnement des contrats aidés, est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2010. Le CUI prévoit la suppression du Contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) et du Contrat d'avenir (CAV). En revanche, il reprend les dispositions du Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour le secteur public et du Contrat initiative emploi (CIE) pour le secteur privé.

# Mesures pour l'emploi

5/ Postes dans le cas de reclassement professionnel, mais équivalents temps plein pour les entreprises d'insertion, le service de remplacement en agriculture et les associations d'aide à domicile (source Conseil Régional), mesure créée en 2005.

6/ CIVIS : contrat d'insertion dans la vie sociale (source MILO-PAIO).

7/ Source Conseil régional.

8/ Stages individualisés de formation par alternance.

n.d. : Non disponible ; n.s. : Non significatif

## Emploi aidé ( données provisoires )

Mars 2010

Cumul du 1er janvier à :	fin mars									
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Secteur marchand</b>	Doubs		Jura		Haute-Saône		T. de Belfort		F.-Comté	
Contrat apprentissage <sup>1</sup>	287	248	30	53	89	142	91	97	497	540
Contrat professionnalisation Adultes <sup>2</sup>	87	34	6	19	30	7	5	8	128	68
Contrat professionnalisation Jeunes <sup>3</sup>	216	140	35	62	139	22	29	29	419	253
CUI - CIE <sup>4</sup>	406	--	166	--	197	--	146	--	915	--
Emploi tremplin solidarité <sup>5</sup>	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	483	36

## Contrat d'insertion

cumul à fin février 2010

CIVIS <sup>6</sup>	185	160	96	45	122	61	77	70	480	336
--------------------	-----	-----	----	----	-----	----	----	----	-----	-----

Cumul du 1er janvier à :	fin mars									
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Secteur non marchand</b>	Doubs		Jura		Haute-Saône		T. de Belfort		F.-Comté	
CUI - CAE <sup>4</sup>	1 120	--	490	--	543	--	285	--	2 438	--
Contrat apprentissage (secteur public) <sup>1</sup>	7	ns	0	ns	ns	ns	ns	ns	11	6
Emploi tremplin associatif <sup>7</sup>	Objectif de 1000 emplois tremplin associatif atteint									

## Dispositif régional de formation professionnelle continue

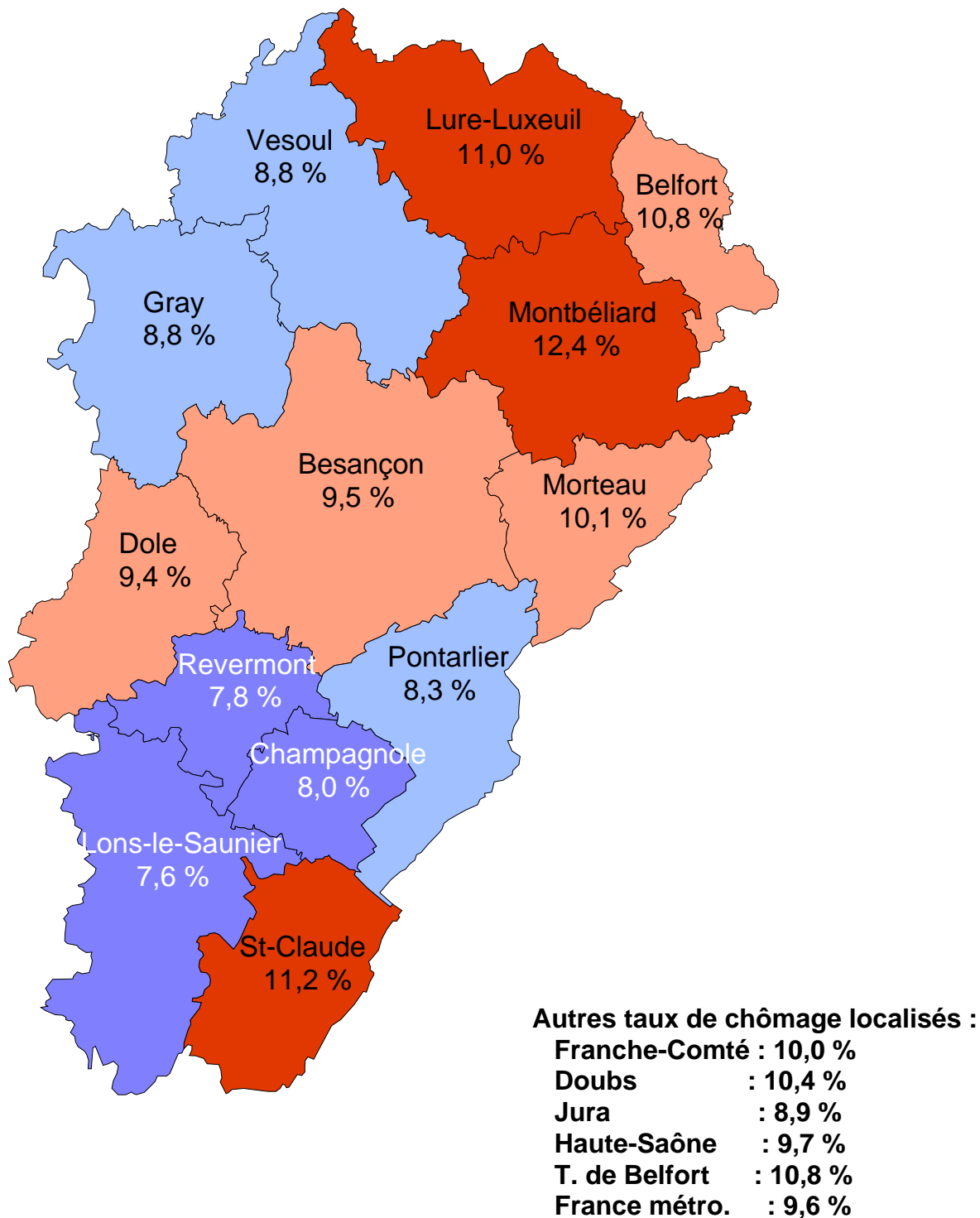
Février 2010

Type de formation	Préqualification		Qualification		SIFA <sup>8</sup>		Accès individuel à la qualification		Total	
<b>Cumul du 1er janvier au :</b>	28 février									
<b>Aires de projet</b>	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Besançon	155	114	182	221	27	28	9	9	373	372
Belfort, Montbéliard, Héricourt	273	347	262	238	48	58	8	5	591	648
Vesoul, Gray, Lure, Luxeuil	185	188	267	288	nd	30	ns	4	488	510
Dole, Revermont, Lons-le-Saunier	28	79	47	41	26	17	8	7	109	144
Morteau, Pontarlier, Champagnole, Saint-Claude	50	57	75	72	nd	9	nd	5	146	143
<b>Franche-Comté</b>	<b>691</b>	<b>785</b>	<b>833</b>	<b>860</b>	<b>152</b>	<b>142</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>1 707</b>	<b>1 817</b>

Tous publics : sans considération d'âge.

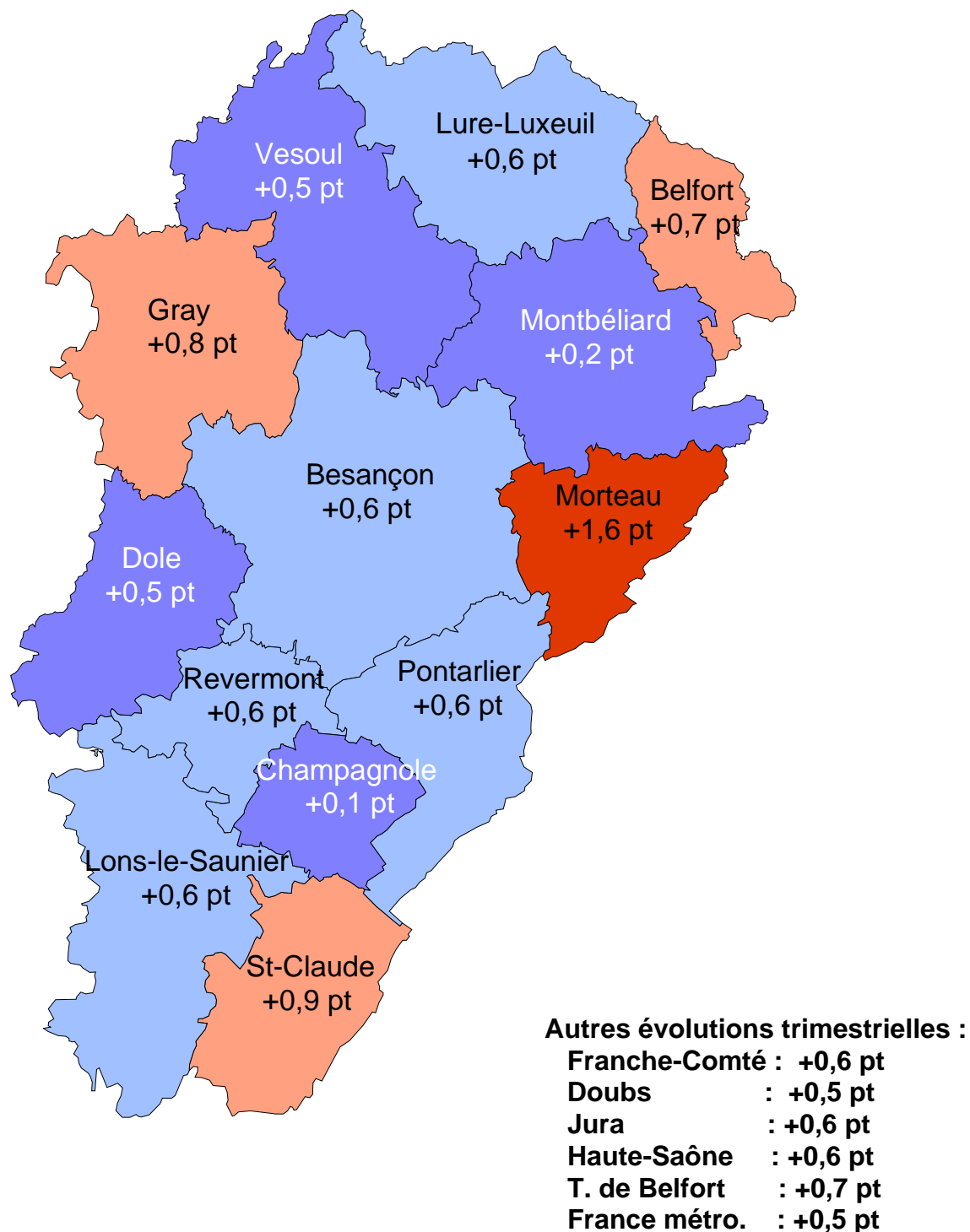
Source : Conseil Régional de Franche-Comté

Taux de chômage localisés en moyenne sur le 4ème trimestre  
2009 en Franche-Comté par zone d'emploi



Source : INSEE, Taux corrigés des variations saisonnières

## Evolution du taux de chômage localisé au 4ème trimestre 2009 en Franche-Comté par zone d'emploi (en point)



Source : INSEE, Taux corrigés des variations saisonnières

## Encadré 1 - Sources et définitions

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

#### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

#### Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

#### Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé de maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

## Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

### Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

### Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2008. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2009, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

#### 1<sup>ère</sup> étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

La cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

#### 2<sup>ème</sup> étape : mise cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

## Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic\\_conj/donnees/doc\\_idconj\\_14.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/doc_idconj_14.pdf).

**ISSN : 0761-8956 DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2010**

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Franche-Comté

BP 1115 25002 Besançon cedex

téléphone : 03.81.65.83.00 télécopie : 03.81.83.08.56

Directeur de la publication : Bernard Bailbé Responsable de la publication : Lionel Malègue

Internet : [www.travail.gouv.fr/franche-comte](http://www.travail.gouv.fr/franche-comte)